

Troisième séance de la séance du 8 mai 2018

À la troisième séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 8 mai 2018 tenue le 23 mai 2018, à 19 h, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Denis Fortier
District # 3 Madame Rita Fortier (absente)
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Johanne Carrier, secrétaire, est aussi présente.

2018-05-221 Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Bouchard,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

2018-05-222 Nomination d'une secrétaire pour la présente séance

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que Madame Johanne Carrier soit nommée comme secrétaire pour la présente séance.

2018-05-223 Engagement d'employé(e)s - service d'animation estivale 2018

ATTENDU la résolution # 2018-02-092 concernant l'ouverture de postes pour la coordination et l'animation au service d'animation estivale 2018;

ATTENDU la date limite du 29 mars pour recevoir des candidatures;

ATTENDU le nombre insuffisant de candidatures à cette date;

ATTENDU un deuxième appel d'offres d'emplois ayant comme date limite le 4 juin 2018 pour postuler.

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que Mme Marie-Mai Plourde et Mme Lorili Filiatreault soient engagées à titre d'animatrices ainsi que Mme Valérie Côté en tant que coordonnatrice et animatrice.

QUE le maire et la directrice générale & secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le document «Conditions particulières d'emploi» pour et au nom de la municipalité.

2018-05-224 Formations - service d'animation estivale 2018

ATTENDU QUE la MRC du Granit, en collaboration avec le Conseil Sport Loisirs de l'Estrie (CSLE), organise des formations en animation et en secourisme pour le personnel des services d'animation estivale;

ATTENDU QUE ces formations sont un atout important pour les animatrices et les animateurs;

ATTENDU QU'il est possible pour les animatrices et animateurs de recevoir un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA);

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE Madame Marie-Mai Plourde et Madame Lorili Filiatreault soient autorisées à participer à la formation qui aura lieu les 25, 26 et 27 mai 2018 à Saint-Romain.

QUE Madame Marie-Mai Plourde et Madame Lorili Filiatreault soient autorisées à participer à la formation en secourisme le 3 juin à Sainte-Cécile de Whitton.

QUE le temps relié à ces formations, les frais d'inscription et de déplacement (covoiturage) soient payés.

2018-05-225 Adoption du second projet (modifié) de règlement modifiant le règlement de zonage afin d'inclure des dispositions relatives aux entrées électriques pour les usages agricoles et autoriser les animaux de ferme dans la zone Vill-1

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 363-2010;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a procédé aux modifications du premier projet suivantes :

- Autoriser la garde d'animaux de ferme dans les zones M-1, M-2, M-3, M-4 et M-5;
- Inclure les nouvelles dispositions du schéma d'aménagement de la MRC du Granit en lien avec les milieux humides.

Il est proposé par Monsieur Alfred Beaudin Jr,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 459-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 363-2010 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTRÉES ÉLECTRIQUES POUR LES USAGES AGRICOLES ET AUTORISER LES ANIMAUX DE FERME DANS LA ZONE VILL-1, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa directrice-générale & secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

2018-05-226 Achat de tourbe - Centre de loisirs Charles-Valence

ATTENDU QU'il est nécessaire de tourber ou d'ensemencer le talus près du stationnement en face du Centre de loisirs Charles-Valence.

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'achat de tourbe (environ 5 400 pieds carrés) au montant approximatif de 972 \$ avant taxes chez Gazonnière Gosselin soit approuvé.

2018-05-227 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Alfred Beaudin Jr,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit levée. Il est 21 h 15.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Johanne Carrier
Secrétaire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière